Que se passe-t-il à Macolin?

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **5 (1948)**

Heft 8

PDF erstellt am: **03.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

on peut admettre que le sport moderne a davantage le sens d'une œuvre servile que d'un divertissement : *comme tel, il doit réintégrer sa place et être pratiqué les jours ouvrables.*

2) *Le sport moderne nuit-il au repos dominical ?*

Indubitablement. Le repos, tel que prévu et commandé par le Créateur, est, non seulement la cessation momentanée de toute activité manuelle ou autre, c'est, avant tout, un retour sur soi-même, une méditation, une prière que la créature adresse à son Créateur. Or, je vous demande, comment méditer, comment prier dans le fracas assourdissant d'une course d'automobiles ou de motocyclettes ou encore dans l'ahurissante atmosphère d'un stade bondé de spectateurs chauvins et bagarreurs?

Comme M. Birbaum l'a très justement relevé, il y a des sportifs qui exagèrent et qui, non contents de troubler le dimanche après-midi, ne trouvent rien mieux que d'organiser leurs meetings le dimanche matin ou à l'occasion de grandes fêtes religieuses. Ces pratiques sont, à tous points de vue, condamnables et expliquent la légitime réprobation des milieux religieux.

Ma conclusion se tire d'elle-même : *Toute activité sportive ayant le caractère d'œuvres serviles et portant préjudice au repos dominical devrait être supprimée du dimanche et reportée sur un jour ouvrable.*

Je n'exclus donc pas, à priori, la pratique, durant le dimanche, de certains sports dits de famille, tels que l'excursion en famille, et tous les jeux qui peuvent se pratiquer à la maison, dans le cadre familial. Ceux-ci ont, au contraire, l'immense avantage de procurer aux jeunes l'activité physique dont ils semblent ne plus pouvoir se passer et aux aînés un dérivatif à leurs préoccupations de tous les jours, sans parler des liens solides et profonds que ces « joutes » familiales développent nécessairement. Lequel d'entre nous, en effet, ne se souvient-il pas avec émotion des heures vivifiantes et salutaires qu'il a vécues dans sa jeunesse, en jouant avec ses parents ?

Je ne crains nullement, pour ma part, que la suppression de certaines manifestations sportives pendant la journée du dimanche incite les jeunes gens à faire un mauvais usage de celui-ci, en fréquentant les pintes et les jupons, si les parents et les éducateurs veulent bien se donner la peine de faire leur devoir sans défaillance et sans abdication. La réforme projetée n'aura de chance d'aboutir que si elle est précédée ou complétée, nous l'avons déjà dit, d'une éducation qui redonne à l'individu le sens des valeurs spirituelles, morales et familiales. Il convient donc de ne pas mettre la charrue devant les bœufs. Inculquons à nos jeunes gens et à nos jeunes filles les principes que la vie moderne et la guerre ont malheureusement déjà trop fait oublier. Lorsqu'ils seront redevenus des fils et des filles respectueux de leurs parents et conscients de leurs responsabilités, constituant de ce fait la véritable cellule fondamentale de l'État, le but recherché par l'initiative du général Guisan sera partiellement atteint. La parole pourra ensuite être donnée aux techniciens.

Macolin, le 30 août 1948.

Francis PELLAUD.

QUE SE PASSE-T-IL A MACOLIN ?

Voici, tout d'abord, pour ceux de nos moniteurs qui n'ont pas encore eu le temps de participer à un cours fédéral cette année, la suite du tableau des cours que nous avons publié dans les Nos 1 et 2 de notre revue :

TABLEAU DES COURS D'HIVER 1948-49

a) Cours d'école

41	8-13.11	Cours féd. de mon. instr. de base 1 (entraînement d'hiver)	20
42	15-20.11	Cours féd. de mon .instr. de base 1 (entraînement d'hiver)	20
43	19-20 11	Cours féd. mon. pour présidents de bureaux I.P. . . .	25
44	28.11-5.12	Cours de cadres pour instr. de ski	—
46	9-12.12	Cours de répétition de mon. de ski	60
49	27-30.12	Cours de répétitoin de mon. de ski	60
1	3-8.1	Cours fédéral de mon. instr. de ski	40
2	10-15.1	Cours fédéral de mon. instr. de ski	40
3	24-29.1	Cours féd. de mon. instr. de ski (mixte)	60
5	18-20.2	Cours féd. de mon. et chefs techniques.	20
7	7-12.3	Cours féd. de mon. instr. de ski (chefs d'excursions). . .	20
9	25-27.3	Cours central pour mon. et instructeurs des cours cant. de répétition	60

b) Cours d'associations

2-3.10	Cours d'arbitres des poids et haltères.	15
2-9.10	Cours de chants et de danses populaires par l'Association folklorique bernoise	90
8-10.10	Cours d'entraîneurs d'aviron	45
9-10.10	Course d'orientation de la Société suisse des officiers. .	300
11-16.10	Cours de perfectionnement pour directeurs de cours de cercle.	30
16.10	Cours de cercle pour l'entraînement d'hiver	80
24.10	Cours de perfectionnement pour dirigeants et dirigeantes d'associations	50
30-31.10	Congrès national de la Ligue du Gothard	80
18-19.12	Cours central pour entraîneurs de ski de grand fond .	16
17-22.1	Cours d'éducation civique de Grandson	55

Il ressort de ce tableau une constatation particulièrement intéressante pour nos camarades des cantons de la campagne ou de la montagne. C'est, en effet, la première fois que des cours d'entraînement de base seront organisés en hiver.

Cela n'est possible que grâce aux nombreux locaux couverts dont dispose l'École de sport: la grande halle de sport (de 40 mètres×25), la halle de gymnastique (de 26 mètres×14), avec tous les agrès, ainsi que d'autres emplacements d'athlétisme également couverts, seront, en effet, à la disposition de nos hôtes. Nos camarades valaisans, vaudois et fribourgeois, qui sont à cette époque quelque peu libérés de leurs obligations professionnelles, pourront enfin venir nombreux à Macolin pour y bénéficier de sains et vivifiants exercices physiques. Qu'ils retiennent donc les dates du 8 au 13 et du 15 au 20 novembre 1948.

D'autre part, pour faciliter les moniteurs de ski désireux de se perfectionner, un cours de répétition de quatre jours sera organisé à leur intention entre les fêtes de Noël et de Nouvel An, soit du 27 au 30 décembre 1948.

Une excellente occasion de se retremper dans l'esprit de Macolin sera, en outre, offerte aux moniteurs et instructeurs cantonaux des cours de répétition, par le cours central qui sera organisé du 25 au 27 mars 1949 à notre Institut national de gymnastique et de sport. Le nombre de places étant assez limité, nous recommandons à tous ceux que ce cours intéresse de transmettre assez tôt leur inscription à l'Office cantonal chargé de les convoquer. Et... qu'on se le dise !

ET LES ASSOCIATIONS !

Si l'on examine le tableau des cours d'associations, l'on constate, avec plaisir, que les activités les plus diverses se dérouleront prochainement à Macolin.

C'est ainsi que, du 2 au 9 octobre, nous aurons l'immense plaisir d'assister aux évolutions gracieusement colorées des quelque cent participants et participantes au cours de chants et de danses populaires que mettra sur pied l'Association folklorique bernoise. Nous gardons vivant à notre esprit le spectacle magnifique de tous ces fastueux costumes aux couleurs chatoyantes que d'alertes Bernoises, aux treses blondes, faisaient onduler au rythme léger d'une authentique polka du Berner-oberland. Intime communion de l'art et de la culture physique, vivante illustration de l'idéal de notre École, la bonne vieille danse populaire nous indique la voie à suivre pour tâcher de réaliser la parfaite harmonie de toute éducatoin.

ET L'ARMÉE !

Il n'y a pas que les danses folkloriques qui ont trouvé un terrain d'ébats idéal à Macolin : l'Armée semble s'intéresser de plus en plus à notre Institut national d'éducatoin physique.

Le 9 septembre, soixante aspirants sanitaires ont fait leurs adieux aux pelouses amies de nos stades qui, dix jours durant, les ont vus se livrer à toute la gamme des exercices physiques. Formule nouvelle, audacieuse peut-être, que celle de commencer une école d'officiers par un stage dans un centre de culture physique dont les méthodes d'instruction tendent plutôt à s'écarter résolument de la rigidité de l'instruction militaire. Mais, à notre humble avis, méthode très heureuse, qui permet à l'individu de reprendre librement conscience de ses possibilités, de développer la confiance en soi en développant ou en affermissant ses aptitudes physiques et son caractère. Si l'on considère, d'autre part, que ces aspirants seront, demain, les médecins responsables de la santé de nos soldats, il est indéniable que les expériences personnelles qu'ils auront faites au cours de leur stage d'entraînement leur permettront de juger avec plus de clairvoyance les innombrables cas qui se présentent au médecin de troupe. Les simulateurs perdront leurs droits lorsque tous nos médecins posséderont une expérience sportive personnelle. Le service de Santé de l'Armée, organisateur de ce cours, a, en outre, droit à la gratitude de tous ceux qui s'occupent d'éducation physique. On est, en effet, en droit d'admettre que ces futurs médecins militaires, qui auront apprécié la valeur, mais aussi les dangers du sport, ne manqueront pas, en dehors de l'armée, de mettre leur science au service du contrôle médical sportif de notre jeunesse. C'est en songeant aux bienfaits qu'ils peuvent indirectement procurer à notre jeunesse que nous pouvons souhaiter que de semblables cours soient organisés régulièrement à l'avenir dans notre École. Est-ce là une raison de qualifier l'École fédérale de gymnastique et de sport de « nouvelle caserne », comme le faisait récemment un journaliste biennois ?

Nous nous empressons d'ajouter que tous ces cours revêtiront une valeur bien supérieure lorsque notre École sera dotée du *laboratoire physiologique* qui lui permettra de remplir la mission qui lui a été confiée par la loi fédérale du 12 décembre 1947, laquelle précise, au nouvel article 183 quater, qu'elle (l'École) encourage les recherches dans le domaine de la gymnastique et des sports, notamment en ce qui concerne leurs influences sur la santé du peuple.

D'autres écoles d'officiers, en particulier celles d'artillerie, ont tenu à visiter l'École ou à être orientées sur les possibilités qu'offre Macolin au point de vue de l'éducation physique de nos cadres militaires.

Signalons enfin que la Société suisse des officiers organisera, les 9 et 10 octobre prochain, une course d'orientation à l'intention de quelque trois cents de ses membres. Si l'on tient compte qu'à la même date, l'École devra héberger quarante-cinq participants d'un cours organisé par la Société suisse d'aviron, on se demande où tout ce monde pourra être logé...

La nécessité de construire de nouveaux logements est maintenant bien établie, et il est souhaitable que l'on songe à procéder sans retard à leur réalisation. Cette constatation est encore renforcée par le fait que, durant la période du 5 au 24 juillet de cette année, six cours différents se déroulaient simultanément sur la colline, groupant près de deux cents athlètes, qu'il a fallu loger, tant bien que mal, dans un immeuble capable d'en contenir normalement cent cinquante. Il y a lieu de relever également que de nombreux cours n'ont pas pu être organisés à Macolin, faute de place.

La première étape de la réalisation de notre Institut national de gymnastique et de sport est maintenant terminée. Nous devons nous atteler résolument à la réalisation de la seconde.

Francis PELLAUD.